

## Plan CO.RAIL Antilles

Yves Jego, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer a annoncé lors de son déplacement aux Antilles du 19 au 24 mars 2009, une série de mesures de soutien aux TPE/PME guadeloupéennes et martiniquaises dans le cadre du plan CO.RAIL (Contrat de reprise d'activité et d'initiative locale).

Ce plan comprend des dispositions exceptionnelles que l'Etat prévoit à court terme en faveur des entreprises pour les aider à surmonter les difficultés de trésorerie au sortir de la crise avec notamment un report du paiement des dettes fiscales, des droits de douane, des aménagements en matière de dettes sociales comme la suspension des poursuites durant six mois et un abandon de 50 % des créances en cas de signature d'un plan d'apurement par les entreprises concernées ainsi qu'un assouplissement des règles applicables au chômage partiel.

Les TPE en difficulté pourront également obtenir un prêt à taux zéro d'un montant maximal de 25 000 euros et accéder à des prêts d'honneur.

Des mesures à moyen terme visant une reprise de l'investissement sont également prévues tels les prêts participatifs de rénovation hôtelière octroyés à taux préférentiels et sans garantie pour un montant unitaire compris entre 40 000 euros et 120 000 euros sur 7 ans avec un différé de 2 ans.

M. Jego avait auparavant signé une convention de soutien au secteur du tourisme avec le GIE Maison de la France chargé de mettre en place et de réaliser une campagne internationale de promotion touristique afin de relancer et de diversifier la fréquentation touristique de l'outre-mer français, sur le marché national et les grands marchés étrangers conformément aux actions de communication annoncées lors des assises nationales du tourisme (création d'un site Internet de promotion et de réservation, conception et diffusion d'une brochure de promotion touristique sur l'ensemble des destinations ultramarines).

Les informations relatives au plan CO.RAIL Antilles sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.outre-mer.gouv.fr/?informations-plan-co-rail-antilles.html>

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Communiqué de la BCE

Le 2 avril 2009, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a abaissé de 25 points de base ses différents taux directeurs avec effet au 8 avril 2009 : - le taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème est passé à 1,25 % ; - le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal est fixé à 2,25 % ; - le taux d'intérêt de la facilité de dépôt est passé à 0,25%.

### Conseil de surveillance de l'IEDOM

Le Conseil de surveillance de l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (IEDOM) s'est réuni le 17 mars 2009 à Paris sous la présidence de M. Jean-Pierre Landau, Sous-Gouverneur de la Banque de France, et en présence de M. Yves Barroux, Directeur général.

Le Conseil a passé en revue l'évolution en 2008 de la situation économique et financière des départements et collectivités d'outre-mer. Il a fait le point sur la participation de l'IEDOM dans le dispositif gouvernemental de médiation du crédit mis en place en octobre 2008.

Le Conseil a examiné le rapport du comité d'audit et de contrôle interne qui présente une analyse régulière et périodique du dispositif de maîtrise des risques mis en place au sein de l'Institut.

Les comptes de l'IEDOM pour l'exercice 2008, certifiés par les commissaires aux comptes, ont été approuvés par le Conseil.

### Préparation des Etats généraux de l'outre-mer

Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et M. Yves Jego, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer, ont présenté en conseil des ministres, le 18 mars 2009, le calendrier et les modalités de mise en œuvre des Etats généraux de l'outre-mer qui débiteront le 15 avril 2009. M. Richard Samuel, préfet, délégué général à l'outre-mer, a été nommé coordinateur national de ces Etats généraux. Les ateliers se tiendront dans chacun des DOM entre le 15 avril et le 15 mai 2009. Une consultation sera également organisée pour les ultramarins vivant en métropole.

Le site Internet [www.etatsgenerauxdeloutremer.fr](http://www.etatsgenerauxdeloutremer.fr) a été lancé afin d'élargir le périmètre des consultations.

### Projet de loi pour le développement économique des outre-mer

Le Sénat a adopté le 12 mars 2009 le projet de loi pour le développement économique des outre-mer. Le texte comporte plusieurs améliorations notables en matière de pouvoir d'achat, de renforcement de la compétitivité des entreprises dans un contexte de crise économique, de relance du logement social et d'amélioration de la transparence de la défiscalisation des investissements outre-mer.

Le projet de loi sera discuté à l'Assemblée nationale à partir du 6 avril 2009, après examen par la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire.

### Convention entre l'ADIE et le Secrétariat d'Etat à l'outre-mer

M. Yves Jego, secrétaire d'Etat chargé à l'Outre-mer, a signé une convention avec Mme Maria Nowak, présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) pour la création de 1 000 nouvelles entreprises outre-mer. Le secrétariat d'Etat à l'outre-mer versera 2 millions d'euros au total sur 3 ans à l'ADIE afin de financer l'accompagnement des bénéficiaires (formation, suivi et conseil).

### Publications de l'IEDOM

Les notes expresses n° 53, 54, 55, 56, 57 et 59 réalisées par les agences de Mayotte, de la Réunion, de la Guyane, de la Guadeloupe, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de la Martinique présentent une synthèse de la conjoncture en 2008.

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : ([www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)) pages publications de chacune des agences.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

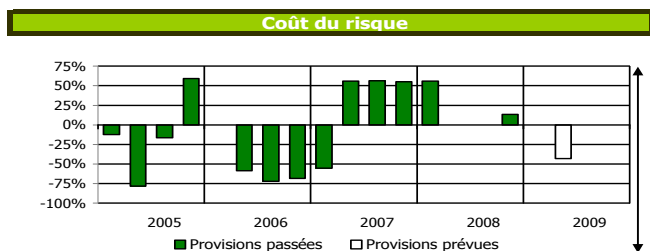
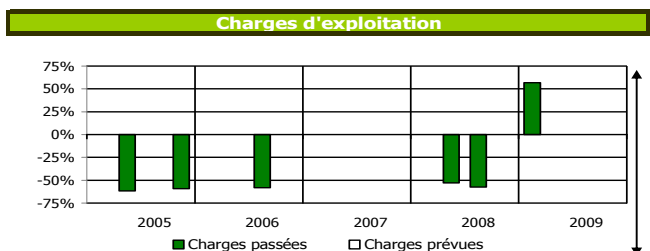
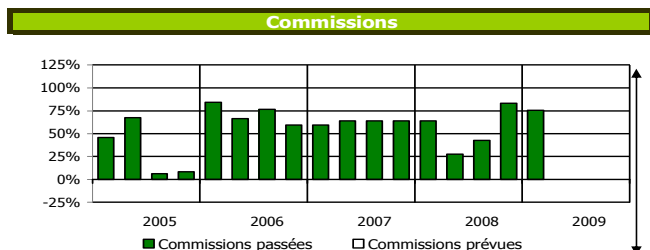
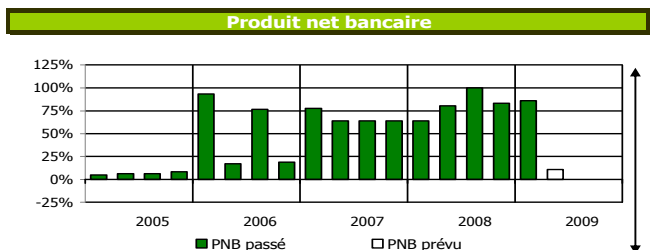
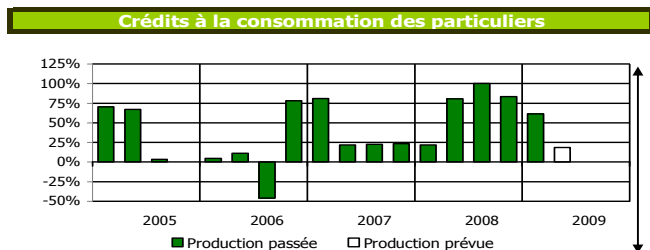
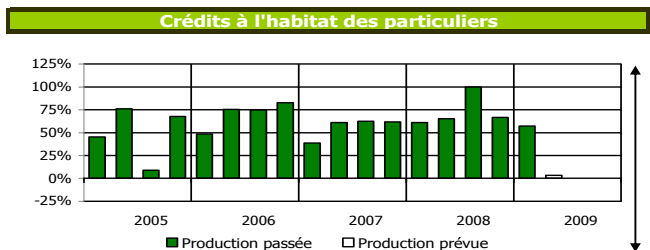
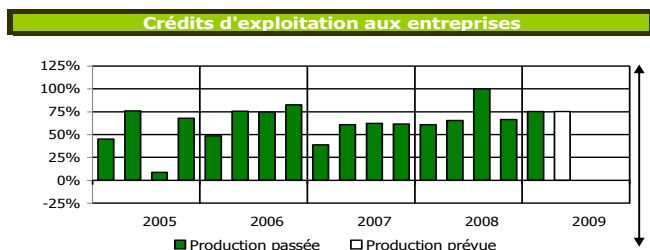
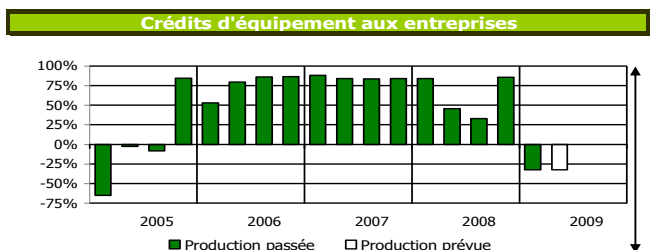
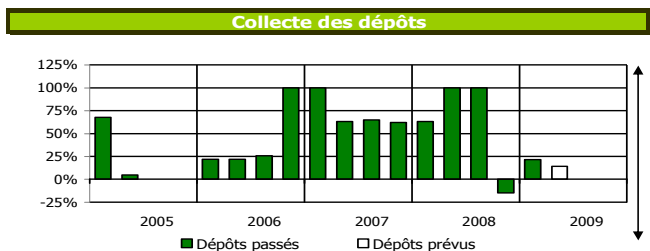
## Les perspectives du secteur bancaire local à travers le prisme de l'enquête d'opinion auprès de ses dirigeants

Les soldes d'opinions des dirigeants des établissements de crédit interrogés par l'IEDOM au 1er trimestre 2009, laissent entrevoir un possible maintien du rythme de collecte des dépôts au second trimestre 2009. Concernant la distribution de crédit, les soldes d'opinions des dirigeants interrogés évoquent une éventuelle contraction de la production de crédits à long terme tant au bénéfice des entreprises que des particuliers et, a contrario, une certaine continuité en matière de crédits court terme (en retrait des réalisations de ces derniers trimestres toutefois, concernant les crédits à la consommation en faveur des particuliers).

Au regard des opinions exprimées, les impressions des dirigeants semblent s'accorder sur la perspective de stagnation de leur résultat pour le trimestre à venir.

Enfin, les établissements de crédit restent très attentifs aux évolutions du climat social et à l'environnement économique et financier, notamment au niveau international.

**Soldes d'opinions des dirigeants**  
(BFCOI, BRED-BP, BR, CRCAMR)



## Un « oui » massif pour la départementalisation de Mayotte

A la question « Approuvez-vous la transformation de Mayotte en une Collectivité unique appelée « Département », régie par l'article 73 de la Constitution, exerçant les compétences dévolues aux départements et aux régions d'outre-mer ? », les Mahorais se sont prononcés à 95,2 % pour le « oui », le 29 mars. Après plus de 50 ans de combat pour que Mayotte devienne département, le changement de statut sera effectif juridiquement en 2011. La Collectivité exercera alors les compétences d'un département et d'une région d'outre-mer, avec une assemblée unique. Le processus vers la départementalisation se fera de façon progressive et adaptée. Ainsi, les impôts et les taxes seront applicables à Mayotte à partir de 2014, les prestations sociales (telles que le RSA, allocation parent isolé, etc.) seront mises en place à partir de 2012. Elles ne représenteront au départ que le quart du montant de Métropole et augmenteront progressivement pour atteindre le niveau national.

Ces résultats sans ambiguïté ont été salués, à Mayotte comme en métropole, par l'ensemble de la classe politique. Les élus locaux ont ainsi accueilli avec beaucoup de satisfaction les résultats du référendum du 29 mars, qui plébiscitent la départementalisation de Mayotte dès 2011. Le Président du Conseil Général se félicite du vote des Mahorais en déclarant qu'il s'agissait d'« une victoire pour la France et pour ses valeurs. De liberté, notamment... ». Mais aussi une « victoire pour nos anciens et nos enfants », en faisant référence au combat engagé dès 1958 par les Mahorais pour que leur île accède au statut de département, alors même que les Comores demandaient leur indépendance vis-à-vis de la France. Le Préfet de Mayotte s'est dit « heureux et fier d'avoir été le représentant du gouvernement qui a laissé dire à sa population ce qu'elle souhaitait pour son avenir et pour ces enfants ». Au niveau national, le gouvernement a salué, dès l'annonce des résultats, le vote massif des Mahorais en faveur du statut de département. Ainsi, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, a qualifié ce moment d'« historique pour Mayotte et pour les Mahorais. C'est un rêve porté par plusieurs générations qui se réalise ce 29 mars 2009 ». Le Secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Yves Jégo, s'est quant à lui dit satisfait de l'issue du scrutin en rappelant que « Mayotte est déjà française depuis bien longtemps ».

## Journée d'information sur l'assainissement non collectif

La Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (DASS) a tenu, le 27 février, une Journée d'information au Conseil Général, sur l'assainissement individuel à Mayotte. Cette Journée a été l'occasion de rappeler la dangerosité des eaux usées non traitées pour l'environnement (pollution chimique, biologique, organique...) et pour la santé (contamination des eaux de consommation, vecteur de transmission de maladie, etc.). Il a aussi été souligné l'importance de l'assainissement dans l'obtention d'un permis de construire : selon la DASS, un défaut d'assainissement serait la cause de nombreux rejets de dossiers de permis de construire. Il a été rappelé que le zonage entre l'assainissement collectif et individuel est en cours de délibération dans les communes cette année. Mais on estime déjà entre 30 et 40 % les parcelles qui ne pourront pas être raccordées aux réseaux collectifs d'assainissement qui seront construits dans les prochaines années, par le Syndicat Intercommunale d'Eau et d'Assainissement de Mayotte (Sieam). Par anticipation à cette situation, des solutions techniques d'assainissement individuel ont été présentées prenant en compte la surface des parcelles, le nombre de pièces principales et l'étanchéité des sols.

## 576 000 euros pour le redressement financier du CNAM

Le Conseil Général a adopté, le 1<sup>er</sup> mars, un plan de financement pour l'Association Régionale du Conservatoire National des Arts et Métiers de Mayotte, actuellement en cessation de paiement. Cette subvention de 576 milliers d'euros au titre du budget de fonctionnement du CNAM, devrait lui permettre d'assurer le déroulement de la fin de l'année universitaire en cours. Les membres du conseil d'administration du CNAM évoquent une possible dissolution de la structure locale, au terme de l'année universitaire et faute de financement suffisant.

## 15 millions d'euros pour relancer l'économie locale

Le Secrétaire Général de la Préfecture, Christophe PEYREL, a annoncé le déblocage de 59 millions d'euros au profit de Mayotte, dont 21 millions au titre du remboursement de la dette de l'Etat envers le Conseil Général. 22 millions sont débloqués au titre du Contrat de Projet Etat-Mayotte et 15 millions d'euros alloués dans le cadre du Plan de relance du Gouvernement, qui consacre 75 millions d'euros aux économies ultramarines. Cette somme est destinée localement à financer des projets de réhabilitation d'écoles (pour 3,7 millions d'euros) et de routes nationales (pour 5 millions d'euros), à financer des aménagements d'équipements touristiques (pour 2,2 millions d'euros), et résorber l'habitat insalubre (pour 2,7 millions d'euros) ainsi qu'à rénover la maison d'arrêt de Majicavo. Le représentant de l'Etat a toutefois souligné un certain nombre de conditionnalités encadrant ce Plan de relance, notamment une contribution des collectivités locales à hauteur de 25 % des travaux engagés pour 2009 et achevés en 2010, et un recours aux entreprises locales.

## La vanille de Mayotte à l'honneur au Salon de l'agriculture à Paris

A l'occasion de la 46<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agriculture, la vanille mahoraise s'est distinguée grâce aux récompenses attribuées à trois producteurs locaux. Ces derniers ont obtenu les trois premières places au Concours général agricole pour la qualité de leurs produits.

## Bilan des actions de la Chambre des métiers et de l'artisanat

A l'occasion de la Semaine nationale de l'Artisanat, qui s'est déroulée du 13 au 20 mars sur le thème « artisanat : compétence et proximité », la Chambre des métiers et de l'artisanat de Mayotte a fait le point sur son action en matière de compétences et de proximité. Partant du constat de déficits en formation, en technicité d'organisation et de gestion, auxquels font face les artisans locaux, la Chambre des métiers et de l'artisanat organise à leur attention des formations. En 2008, des formations en administration d'entreprise ou encore en informatique ont été dispensées, financées à 80 % par la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DTEFP). Une antenne de la Chambre a également été ouverte dans le Sud, à Malamani, en 2007 et une autre ouvrira ses portes cette année, dans le Nord, à Dzoumogné. Elles ont pour objectifs d'offrir un service de proximité aux artisans et d'identifier leurs besoins, en leur proposant un accompagnement personnalisé ainsi que des formations.

### LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		févr.-09	108,2	-0,3%	4,3%
<b>Chômage</b> (source : ANPE)	Nombre d'inscrits à l'ANPE-Pôle Emploi		janv.-09	5 505	-	-
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros)	mensuelles	déc.-08	35 997	72,0%	14,4%
	(hydrocarbures compris)	cumulées	déc.-08	375 524	-	11,4%
	Exportations (milliers d'euros)	mensuelles	déc.-08	296	-32,7%	-14,6%
		cumulées	déc.-08	5 339	-	-16,2%
	Taux de couverture en valeur	mensuels	déc.-08	0,82%	-1,28 pt	-0,28 pt
		cumulés	déc.-08	1,42%	-0,06 pt	-0,47 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Trafic aérien</b> (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils <sup>(1)</sup>	mensuels	févr.-09	288	-24,8%	19,5%
		cumulés	févr.-09	671	-	15,3%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	févr.-09	12 542	-35,0%	-0,7%
		cumulés	févr.-09	31 831	-	-4,4%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	févr.-09	22,7	-18,4%	-34,0%
		cumulés	févr.-09	50,5	-	-9,2%
<b>Trafic maritime de marchandises</b> (Source : Douanes)	Mouvements de navires <sup>(1)</sup>	mensuels	déc.-08	32	45,5%	-15,8%
	(Port de Longoni uniquement)	cumulés	déc.-08	398	-	-8,3%
	Tonnage débarqué <sup>(2)</sup> (hydrocarbures compris)	mensuels	déc.-08	21 314	-36,1%	-31,4%
		cumulés	déc.-08	350 794	-	3,1%
<b>BTP</b> (Source : Douanes)	Importations de ciment <sup>(3)</sup> (en tonnes)	mensuelles	déc.-08	6 854	-27,0%	5,3%
		cumulées	déc.-08	196 246	-	126,9%
<b>Electricité</b> (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		déc.-08	33 567	0,1%	4,1%
	Consommation (en milliers de Kwh)	mensuelles	déc.-08	13 942	-13,9%	6,3%
		cumulées	déc.-08	188 401	-	12,9%
<b>Ylang-ylang</b> (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en tonnes)	mensuels	déc.-08	0,1	-90,4%	-86,8%
		cumulés	déc.-08	6,7	-	-16,5%
	- valeur (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-08	11,1	-100,0%	-88,6%
		cumulées	déc.-08	610,3	-	3,3%
<b>Automobile</b> (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	mars-09	106	43,2%	-16,5%
		cumulés	mars-09	248	-	-28,5%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	mars-09	13	30,0%	-35,0%
		cumulés	mars-09	38	-	-42,4%
<b>Vanille</b> (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en kg)	mensuels	déc.-08	0,0	-	-
		cumulés	déc.-08	30,0	-	-76,9%
	- valeur (en euros)	mensuelles	déc.-08	0,0	-	-
		cumulées	déc.-08	2 465,0	-	-23,0%

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,25%	08/04/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	2,25%	08/04/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

### Taux d'intérêt légal

### Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/09)

ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2008	3,99%	JO du 23/02/08	2,50%	2,50%	3,00%	2,50%	1,75%

\* hors prime d'Etat

### Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

### TIBEUR (mars 2009)

Décembre	Janvier	février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
2,4511%	1,8404%	1,2583%	1,0565%	1,2710%	1,6370%	1,7760%	1,9100%

### Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

### Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

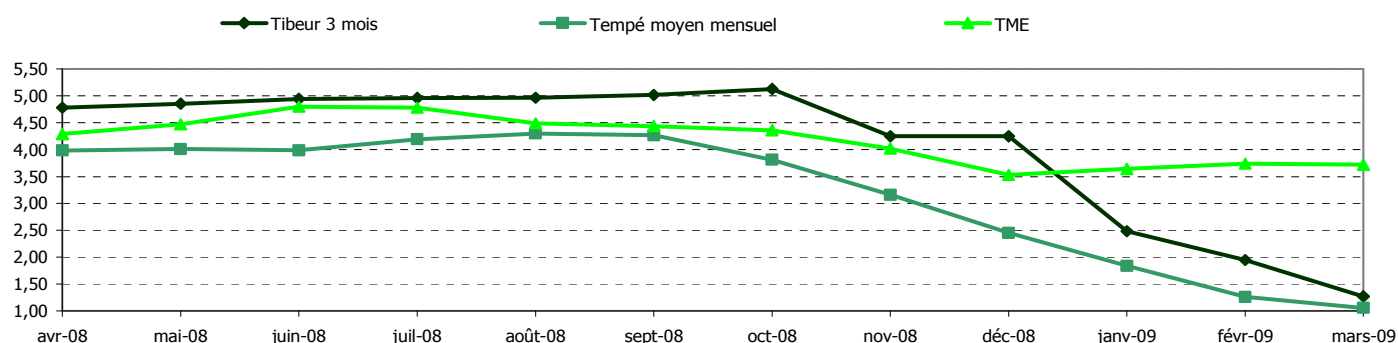
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
3,53%	3,64%	3,74%	3,72%	3,73%	3,84%	3,94%	3,92%

## Taux de l'usure (applicable à partir du deuxième trimestre 2009)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		7,83%			
Prêts à taux variable		7,93%			
Prêts relais		8,05%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,36%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		20,92%	Découverts en compte (1)		14,13%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		10,04%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

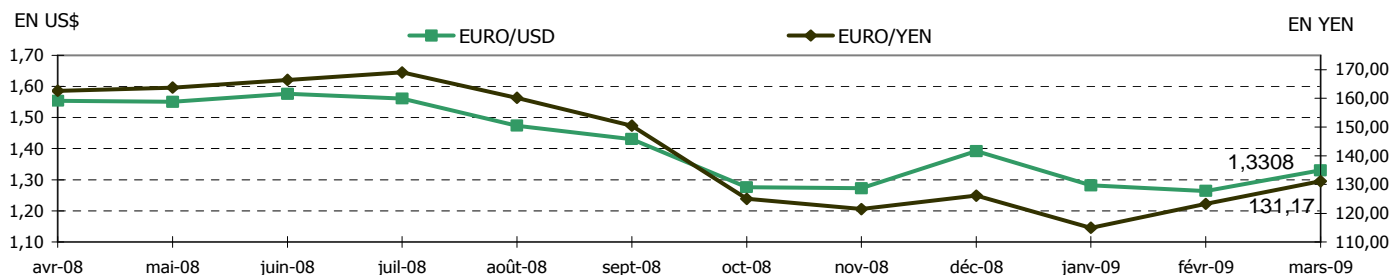
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3308	EURO/ZAR (Afrique du sud)	12,6140	EURO/SRD (Surinam)	3,64206
EURO/JPY (Japon)	131,1700	EURO/BWP (Botswana)	10,34580	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,37533
EURO/CAD (Canada)	1,6685	EURO/SCR (Seychelles)	21,6346	EURO/DOP (Rép. Dom.)	47,6061
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,93080	EURO/MUR (Maurice)	43,5870	EURO/BBD (La Barbade)	2,6540
EURO/SGD (Singapour)	2,0234	EURO/BRL (Brésil)	3,0767	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,35067
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,3140	EURO/VEF (Vénézuéla)	2,84903	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2617,21	EURO/XCD (Dominique)	3,5829	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK